

MODALITES D'INSCRIPTION REUNION / SELECTION

Elèves de CM2 des écoles du secteur du collège et élèves du collège Henri Wallon :
Remplir la fiche et la remettre au secrétariat de direction (ce.0380065p@ac-grenoble.fr) ; passer les tests.

Vendredi 24 avril

Réunion au collège Henri Wallon 16h45 parents et enfants pour tous les niveaux.

Suivi d un entrainement / test au gymnase Colette Besson de 17h30 à 19h00.

Elèves scolarisés dans une école en dehors du secteur de recrutement du collège ou dans un autre collège :
Faire la demande de dérogation auprès du directeur d'école ou du chef d'établissement.

- Remplir et renvoyer au secrétariat de direction (ce.0380065p@ac-grenoble.fr) la demande d'inscription
- Passer les tests
- Inscrire la demande sur le dossier d'inscription du collège Henri Wallon.

Le dossier d'inscription et les demandes de dérogation peuvent être retirés au club de basketball ou au collège Henri Wallon.

SMH BASKET



Gymnase Colette Besson
31 rue Alphonse Daudet
38400 Saint Martin d'Hères



06 99 30 89 00



<https://www.saintmartindheres-basketball.fr/>

NOUS CONTACTER



Collège Henri Wallon
17 Rue Henri Wallon
38400 Saint-Martin-d'Hères



04.76.25.52.16



ce.0380065P@ac-grenoble.fr



<https://wallon-isere.ent.auvergnernhonesalpes.fr>

RENTREE 2026 / 2027



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BASKETBALL

Collège Henri Wallon
Saint-Martin-d'Hères



OBJECTIFS

La section, officielle, existe depuis septembre 2023.

Elle permet de concilier une pratique sportive avec la poursuite des études au sein du collège de la sixième à la troisième.

Les élèves qui y sont inscrits pourront intégrer la section sportive du lycée Pablo Neruda (SMH) ou du lycée Mounier (Grenoble).

LES MISSIONS DE LA SECTION SPORTIVE

- Développer chez les élèves les compétences d'un Basketteur expert.
- Former les participants aux rôles d'arbitre et de coach.
- Promouvoir le sport et ses valeurs chez les jeunes
- Mettre en valeur les compétences des élèves et représenter le collège lors des compétitions et des manifestations sportives

ENCADREMENT ET LIAISON CLUB / COLLEGE

Professeur EPS référent : M. Lachenal, .
Les contenus sont élaborés en concertation avec le club de Basketball de SMH et ses encadrants
Le club met à disposition dans ce cadre des intervenants qualifiés.

PRE-REQUIS POUR INTEGRER LA SECTION

·Etre licencié du club de basket de SMH (ou s'engager à le devenir en 4e ou 3e)
·Adhérer à l'association sportive du collège. ·
Des aides financières sont possibles : carte TATTOO (Département de l'Isère), réduction de l'adhésion au club, aide du Fonds Social Collégien.

FONCTIONNEMENT

Elèves concernés :

- Filles et garçons
- De la 6ème à la 3ème
- Motivés par la pratique du basket et sélectionnés après candidature
- Entraînements de la section :
1 séance par semaine, les lundis ou jeudis de 15h30 à 17h00

ETUDE ET SPORT

Si les horaires de cours sont aménagés pour permettre la pratique du basket pendant les heures scolaires, les élèves inscrits sont soumis aux mêmes obligations scolaires (cours et devoirs) que leurs camarades.

A chaque trimestre, un bilan est effectué entre collège, club et parents ; la priorité reste le bon déroulement de la scolarité.

En cas de baisse des résultats scolaires ou de comportements inadaptés, la Direction du collège peut, sur proposition du professeur référent, exclure provisoirement ou définitivement un élève de la section.

CALENDRIER ET TEMPS FORTS

SEPTEMBRE : début des entraînements + journée nationale du sport scolaire

NOVEMBRE : tournois amicaux + CROSS district

JANVIER : journée de formation « jeune officiel » + tournois qualificatifs + entraînement avec les lycéens

MARS : séance Handy Basketball + finale départementale et régionale + entraînement avec les primaires

AVRIL : Tests de sélection

MAI : journée porte ouverte
tournoi de 3X3 + concours de tirs

JUIN : sortie